



LES FAITS MARQUANTS DE LA PCONUODM-6: MERCREDI 8 JUIN 2005

Mercredi, les délégués à la sixième réunion du Processus Consultatif Officiel des Nations Unies sur les Océans et le Droit de la Mer (PCONUODM-6 ou Processus Consultatif) ont réuni de nouveau, le matin puis l'après-midi, le Groupe de Discussion sur les pêcheries et leur contribution au développement durable. Dans la matinée, des exposés sur les développements survenus récemment ont été présentés. Le Groupe de Discussion sur les débris marins a commencé l'après-midi.

GROUPE DE DISCUSSION SUR LES PECHERIES ET LEUR CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

LES PECHES ARTISANALES A PETITE ECHELLE:

Exposé-thème: Fábio Hazin, Directeur du Département de la Pêche et de l'Aquaculture, à l'Université Fédérale Rurale de Pernambuco, a présenté un exposé sur la contribution des pêcheries artisanales à petite échelle, au développement durable à travers, en particulier, la croissance du BIP, la génération de taxes et la création d'emplois. Il a énuméré les difficultés auxquelles sont confrontées les pêcheries de petite échelle, notamment: la pollution des écosystèmes; la surexploitation des stocks de poissons; la surcapacité; les pêches INN; et le faible niveau de vie des pêcheurs. Hazin a décrit les mesures susceptibles d'améliorer la gestion des pêcheries de petite échelle, mettant en exergue l'importance de l'impulsion de leur participation dans l'élaboration des politiques, de la création des capacités et de l'amélioration des moyens d'entreposage et de transport.

Sidi El Moctar Ould Mohamed Abdallahi, Chef du département du développement des pêches côtières, au Ministère mauritanien de la Pêche et de l'Economie, a présenté un exposé sur les pêcheries de petite échelle en Mauritanie. Il a mis en exergue la contribution de la pêche au développement économique, à l'emploi, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire. Il a décrit les mesures de conservation prises dans le secteur de la pêche, telles que l'établissement d'un système de licence pour les pêcheries de petite échelle; d'un parc marin national; de périodes de trêve biologique et de plafonnements pour les prises. Il a parlé des contraintes nationales, dont, entre autres: la limite de l'infrastructure; l'absence de ressources économiques alternatives; et la concurrence avec les pêches illicites.

Les approches en matière de gestion des pêches: Le délégué des ETATS-UNIS et le MEXIQUE a encouragé la promotion d'une approche écosystémique en matière de pêche. Le CANADA a appelé à l'implication des communautés locales dans les prises de décision concernant les pêcheries de petite échelle. Le MEXIQUE a suggéré de promouvoir la certification des prises, conformément aux directives pertinentes de la FAO. La REPUBLIQUE DE COREE a mis en garde contre les effets potentiellement dévastateurs des ZMP et des moratoires en haute mer. La NOUVELLE ZELANDE, le MEXIQUE et la NAMIBIE ont appelé à l'abolition

des subventions des pêches, Hazin ajoutant, toutefois, que les pays en développement devraient avoir le droit d'utiliser des subventions pour développer leurs industries de pêche.

Transfert des technologies: La PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE, appuyée par la NOUVELLE ZELANDE, a souligné la nécessité du transfert des technologies aux Petits Etats Insulaires en Développement (PEID). La THAILANDE et l'ARGENTINE ont remis en question la viabilité de l'accès de l'industrie de pêche de petite échelle aux zones de haute mer, Hazin soulignant qu'un large éventail de technologies peut être transféré, telle que la technologie du système de navigation par satellites.

Pêcheries et développement durable: LE MEXIQUE a mis l'accent sur le rôle que jouent les pêcheries dans la sécurité alimentaire et dans le développement durable. L'INDONESIE a appelé à une coopération internationale et régionale pour l'amélioration de la gestion des pêcheries de petite échelle et l'éradication de la pauvreté.

L'information scientifique: Le MEXIQUE a déclaré que l'accès aux données scientifiques doit être amélioré pour des prises de décision plus rationnelles. La REPUBLIQUE DE COREE a appelé à des données scientifiques vérifiées avec objectivité.

INN: Le MEXIQUE a suggéré de prévenir les pêches INN par l'introduction de systèmes de veille satellitaire et par la promotion de l'établissement et de l'utilisation d'une liste des navires pratiquant les pêches INN, par les ORGP. L'AUSTRALIE a attiré l'attention sur les risques posés par les pêcheries de petite échelle, qui ne sont pas aptes à soutenir leurs communautés et qui engagent à la pratique de pêches INN.

Les pêcheries de petite échelle et les pêcheries industrielles: La THAILANDE, le CAMBODGE et l'INDE ont souligné la nécessité de définir les pêcheries de petite échelle, Hazin soulignant la difficulté de s'accorder sur une définition valable à l'échelle mondiale. Le CHILI a souligné que les pêcheries à la fois industrielles et de petite échelle doivent adopter des mesures de conservation. Répondant à une question posée par la NAMIBIE sur la manière de renforcer la coexistence harmonieuse entre les pêcheries de petite échelle et les pêcheries industrielles, Hazin a souligné leurs rôles différents mais tout aussi importants.

LES VUES SCIENTIFIQUES ET LES VUES DE LA SOCIETE CIVILE SUR LES PECHERIES ET LEUR CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DURABLE:

Exposés-thèmes: Boris Worm, Professeur Assistant en sciences de conservation de la biologie marine à l'Université de Dalhousie, a parlé du déclin des stocks de poissons grands prédateurs partout dans le monde, et a cité, entre autres causes de ce déclin, l'industrialisation des pêches et la destruction des habitats. Il a précisé que ce déclin catalysera une augmentation dramatique des prix du poisson, et a décrit la manière dont l'érosion de la biodiversité provoquera un affaiblissement de la capacité de résistance des océans. Il a énuméré les outils utiles à l'atténuation du déclin des stocks de poisson, tels que: la réduction de mortalité des espèces sensibles, due à la pêche; l'interdiction de l'utilisation des appareils de pêche non sélectifs; et, la protection des zones clés.

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org>, a été rédigé Alice Bisiaux, Robynne Boyd, Elisa Morgera, et Cecilia Vaverka. Edition numérique: Dan Birchall. Version française: Mongi Gadhoun. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service Information de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le gouvernement des Etats-Unis (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales, du département d'Etat américain); le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI); l'Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (OFEFP); le Royaume-Uni (à travers le DFID); le ministère danois des affaires étrangères; le gouvernement allemand (à travers les ministères de l'environnement (BMU) et de la coopération pour le développement (BMZ)); le ministère néerlandais des affaires étrangères, la Commission Européenne (DG-ENV), et le ministère italien de l'environnement. Un soutien général a été accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2005, par: le PNUE; le gouvernement australien; le ministère fédéral autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion des eaux; les ministères suédois du développement durable et des affaires étrangères; les ministères norvégiens de l'environnement et des affaires étrangères; les ministères finlandais de l'environnement et des affaires étrangères; SWAN International; le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), et le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI). Un financement spécifique à la couverture de cette réunion a été fourni par le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur. La version française est financée par le ministère français des affaires étrangères et l'IEPF/OIF. Le Financement de la version espagnole est fourni par le ministère espagnol de l'environnement. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA. L'équipe du ENB couvrant la PCO-6 est joignable par courriel à <alice@iisd.org>.



Callum Roberts, Professeur en science de la conservation de la biologie marine, de l'Université de York, a détaillé la contribution des ZMP à la durabilité des services écosystémiques et des pêcheries, contribution englobant: le rétablissement de la taille, de l'abondance, de la reproduction et de la capacité de résistance des stocks de poissons; la réhabilitation des habitats; le renforcement de la sécurité alimentaire; et l'accroissement des prises et de la profitabilité des activités de pêche à la fois artisanales et industrielles. Il a souligné l'importance de la création de ZMP hauturières dans les régions vulnérables pour les espèces mobiles, telles que les routes de migrations et les goulots, les pépinières et les sites de frai. Mettant l'accent sur l'importance du respect de la taille appropriée et de la mise en application des ZMP, Roberts a appelé à la création d'un réseau international à grande échelle de ZMP, ciblant 30% des océans, y compris les régions de haute mer.

Sebastian Mathew, Conseiller auprès du Programme du Collectif International pour le Soutien des Travailleurs du Secteur de la Pêche, en Inde, a précisé que les pêcheries sont une source de revenu et d'emploi, en particulier pour les femmes. Il a indiqué que le commerce du poisson et des produits dérivés dans les pays en développement, revêt une plus grande importance que celui des produits agricoles. Il a mis en exergue les mesures permettant d'améliorer la contribution des pêcheries au développement durable, y compris: la protection des lieux de pêche traditionnelle; la prévention de la pollution due aux activités menées sur la terre ferme, et de la destruction des mangroves; la création de zones exclusives pour les pêcheurs autochtones; et, l'élimination des barrières commerciales et des subventions des pêcheries dans les pays industrialisés. Il a appelé à une coopération inter-agences plus importante et à l'utilisation d'appareils de pêche sélectifs.

Karen Sack, Conseillère spécialiste des Politiques relatives aux Océans, à Greenpeace, parlant au nom de la communauté des ONG, a réitéré son appel à une protection urgente des océans pour les générations à venir. Signalant que seulement un pour cent de la surface des fonds marins a été exploré et que trois nouvelles espèces marines sont découvertes chaque semaine, elle a souligné la nécessité d'une régulation effective des pêches hauturières. Elle a déclaré que les données scientifiques concernant les dommages infligés aux fonds marins par la pêche à la traîne sont irréfutables, affirmant que cette technique de pêche est "une arme de destruction massive" utilisée contre les formes de vie évoluant dans les fonds marins. Insistant sur l'application du principe de précaution, elle a précisé que la non action serait en contradiction avec les obligations des Etats relevant du droit international.

Les données scientifiques: L'UICN a proposé de considérer la possibilité de mettre en place un mécanisme mondial pour la fourniture d'avis scientifique et de soutien des ORGP. Le JAPON, appuyé par la COALITION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PECHE (ICFA), a souligné que les organes régionaux de gestion des thonidés ont abouti, s'agissant de l'état actuel des stocks de thonidés, à des conclusions très différentes de celles présentées par Worm, le représentant de l'ICFA précisant que les populations des stocks et les conditions qui les entourent connaissent des fluctuations naturelles.

Les ZMP et la gestion des hautes mers: La FAO a souligné que pour que les ZMP soient efficaces, le total des pressions exercées par les pêches sur une aire donnée doit être contenu et réduit, et que la mise en application des régulations doit être assurée. L'ESPAGNE a décrit un certain nombre de réserves marines nationales réussies. Roberts a souligné le besoin urgent de procéder à des zonages en haute mer. Il a reconnu que le problème avec les ZMP est souvent l'absence de mise en application, et a ajouté que les ZMP permettent à l'industrie de poursuivre les pêches à des niveaux élevés tout en garantissant la conservation des espèces vulnérables.

Suite aux réserves formulées par le SIERRA CLUB et l'ITALIE concernant l'impact des nuisances sonores sous-marines sur les ressources marines, le CONSEIL POUR LA DEFENSE DES RESSOURCES NATURELLES a suggéré de traiter les sources des nuisances sonores dans le cadre de la régulation des ZMP. L'ARGENTINE et le CANADA ont reconnu la difficulté de s'assurer du respect des dispositions concernant les ZMP de haute mer, et Roberts a souligné la nécessité de nouveaux instruments juridiques pour le traitement du problème des pêches INN en haute mer. Le CANADA a encouragé l'octroi d'un rôle plus actif au

Groupe de Travail Officieux Spécial Ouvert à Tous, établi récemment par l'Assemblée Générale pour l'étude des questions ayant trait à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones situées au-delà des limites de juridiction nationale.

La gestion des pêcheries: Le CANADA a souligné qu'aucune solution ne saurait à elle seule sauver les stocks de poisson, et, appuyé par le PROJET DE RESTAURATION DES TORTUES MARINES, a proposé d'utiliser une large gamme de méthodes. Après l'affirmation, par McGuinness, que d'autres espèces de poissons tirent avantage du déclin des stocks de poissons grands prédateurs, Worm a soutenu que la manipulation des écosystèmes est préjudiciable à leur gestion durable. La COMMUNION ANGLICANE a appelé à une participation sociétale plus large dans la gestion des océans.

Le développement durable: Soulignant la nécessité de se focaliser sur le développement durable des pays tributaires des pêches, KIRIBATI a appelé à l'habilitation des PEID à jouer un rôle plus important dans l'exploitation de leurs propres ressources. Worm a signalé que le phénomène des changements climatiques menace la sécurité alimentaire, mais l'ISLANDE a jugé qu'il est trop tôt pour procéder à la détermination de leur impact sur les ressources en poisson, la recherche étant encore à ses premiers stades.

GRUPE DE DISCUSSION SUR LES DEBRIS MARINS

Les exposés-thèmes: Seba Sheavly, Directrice de l'Office de la Prévention et de la Surveillance de la Pollution, et de Conservation des Océans, a présenté un exposé sur la campagne internationale de nettoyage des littoraux lancée par son organisation, ciblant les déchets marins dans 127 pays, et sur la base de données internationales qui en est sortie et qui révèle que 60% des débris marins ont rapport avec les activités menées sur la terre ferme. Elle a cité la présence de filets de pêche comme débris marins récurrents et a appelé à la prise de mesures pour résoudre ce problème. S'agissant de la prévention des débris marins, Sheavly a mis l'accent sur: la sensibilisation; la collecte des données et la surveillance; l'engagement des parties prenantes, en particulier, les secteurs gouvernemental et industriel; la régulation et l'application des lois; et les innovations et les mesures d'encouragement. En conclusion, elle a défini les débris marins comme étant un problème mondial, omniprésent mais solvable.

Cees van de Guchte, Chargé de Programme à l'Office de Coordination PNUE/GPA, a souligné que les débris marins sont persistants et très mobiles, donnant lieu: à des menaces posées à la vie marine, tel que l'enchevêtrement, l'ingestion, la destruction des habitats et le transport d'espèces envahissantes; à des menaces posées à la santé humaine; à une contamination visuelle des plages; et à des préjudices infligés aux industries de la pêche et du tourisme. Il a souligné que la plupart des débris marins finissent au fond des mers, et a attiré l'attention sur l'édition 2005 de l'Etude analytique du PNUE sur la gestion durable des déchets marins. Van de Guchte a mis l'accent sur: l'évolution mondiale vers un accroissement du volume des débris marins; l'absence d'un cadre juridique international exhaustif pour le traitement de ce problème; l'augmentation des carences dans la mise en application des lois; et le manque de prise de conscience.

Dans le débat qui a suivi, l'OMI a mis en exergue le cadre juridique en vigueur applicable aux débris marins et à la prévention de la pollution émanant des navires, et le CANADA s'est enquis des meilleures pratiques en cours dans les programmes de gestion des déchets dans les communautés isolées.

DANS LES COULOIRS

Tout le long de la journée du mercredi, les délégués ont travaillé dans des réunions de groupes régionaux pour aiguïser leurs listes d'éléments à négocier vendredi pour la proposition devant être envoyée à l'Assemblée Générale. En résultat des débats longs et passionnés de ces quelques derniers jours, sur le thème de la pêche, les participants ont déclaré estimer par anticipation que les questions touchant à la gestion des hautes mers constitueront le principal sujet de contention. Notant que les exposés sur les débris marins n'ont pas suscité des débats animés, d'aucuns se sont demandé si la re-convocation du groupe de discussion sur ce sujet, pour jeudi, n'est pas le calme avant que les "débris" percutent l'hélice.